



Les conditions de vie et de travail dans les CFA sont maltraitantes **Invitation - Conférence de presse dans la cadre de la journée mondiale des réfugié-exs**

Les associations de défense des migrant-exs et syndicales neuchâteloises signataires vous invitent à une conférence de presse le

Jeudi 19 juin 2025 à 17h00
Place du Marché, devant la Fontaine

Nous présenterons diverses situations problématiques que nous avons pu constater dans la gestion des centres fédéraux d'asile. Un texte reprenant la majorité de nos revendications et des constatations effectuées vous y sera distribué.

Les associations souhaitent par cette action dénoncer la situation actuelle et ouvrir un champ de réflexions sur une modification nécessaire et salutaire de l'accueil des réfugié-exs et plus généralement de toutes les étranger-exs présent-exs en Suisse. Les violences subies au Centre sont multiples et jonchent tout le parcours des requérant-e-s d'asile. Violences administratives, sociales, sexistes, sexuels et racistes sont malheureusement le lot quotidien de la vie des CFA. Elles se déroulent en silence et à l'abris des regards. A tous les niveaux, le système déraile. Il n'y a pas de fatalité à la continuité de cette politique restrictive instituée par la majorité des chambres fédérales et le gouvernement. Il faut lutter contre ce désastre.

A cause de l'ultra-privatisation du domaine de l'asile, des profits financiers sont réalisés au détriment des conditions de travail. Ceci conduit à des situations professionnelles inquiétantes pour la santé psychique et physique des travailleur-eusexs concerné-exs. L'inaction des autorités cantonales en charge des contrôles des conditions de travail démontrent le désintérêt des édiles à cette problématique – La pression exercée par le SEM sur les cantons via des pénalités financières pour effectuer les renvois ou le fait qu'accueillir un CFA sur son sol permette de réduire le nombre de réfugié-exs attribué-exs à son canton (et donc de faire des économies) ne sont pas étrangers à cette situation inique.

Nous n'avons pas souhaité organiser la conférence de presse devant le Centre de Boudry. Lors d'une action précédente, l'ensemble du site avait été fermé en réaction, volets compris, ce qui avait suscité de nombreuses inquiétudes chez les résident-exs – Nous ne souhaitons rien ajouter à l'angoisse de la procédure d'asile.

Une page *Instagram* **@parolesdescentres** reprendra anonymement une série de témoignages sur des situations délétères, violentes, illégales et maltraitantes subies aussi bien par des résident-exs que par des employé-exs.

Nous restons évidemment à votre disposition pour tout éventuel complément utile.
Avec l'expression de nos salutations les meilleures.

Droit de Rester Neuchâtel, Union Syndicale Cantonale Neuchâteloise

Personnes de contact :

Droit de Rester

Megane Lederrey, 078/909.46.96, megane.lederrey@prontonmail.ch

Louise Wehrli, 076/616.10.85, louise.wehrli@protonmail.com

Union Syndicale Cantonale Neuchâteloise

Derya Dursun, 079/290.75.92, derya.dursun@ssp-vpod.ch, Syndicat des Services Publics Neuchâtel.

Adrian Marti, 078/612.58.82, adrian.marti@unia.ch, Syndicat Unia région Neuchâtel

*"Le plus dur, c'était le silence.
Beaucoup de requérants d'asile
n'osaient pas parler. Ils avaient
peur que leurs plaintes soient mal
vues et que cela mette en danger
leur demande d'asile. Alors, ils
souffraient en silence."*

Ancien-nex résident-ex du CFA de Boudry

@parolesdescentres

*"On a eu un seul cours, c'était sur
la gestion de conflits, et là il y
avait peut-être une petite partie
sur le suicide, mais on n'a pas
forcément été formés, on fait des
exercices ou des choses vraiment
pour pouvoir soutenir enfin ouais
soutenir ces cas-là."*

Ancien-nex employé-ex d'ORS

@parolesdescentres

*"On travaille avec des protectas,
des securitas, des infirmiers, enfin
on a beaucoup de monde au même
endroit et on est censé tous
collaborer, mais ça n'est pas le
cas. Je trouve qu'il faudrait
pouvoir créer des liens entre nous
pour que le travail se fasse aussi
mieux."*

Ancien-nex employé-ex d'ORS

@parolesdescentres

*"À Boudry, on vivait sous un
contrôle constant. Chaque fois que
je sortais ou rentrais dans le
bâtiment, les agents de sécurité
(Securitas ou Protectas) me
fouillaient. Parfois plus de 20 fois
par jour. Chaque jeudi, ils
fouillaient nos chambres"*

Ancien-nex résident-ex du CFA de Boudry

@parolesdescentres



Les conditions de vie et de travail dans les CFA sont maltraitantes et malveillantes

Conférence de presse dans la cadre de la journée mondiale des réfugié·exs

Neuchâtel, le 19 juin 2025,

Chaque année, la Journée mondiale des réfugié·exs est l'occasion pour les Nations unies de « saluer la force et le courage de ceux qui ont été forcés de fuir leur pays d'origine pour échapper aux conflits ou à la persécution ». Nous nous allions à cette initiative afin de dénoncer les violences infligées ici, à Neuchâtel et ailleurs en Suisse, par le système d'asile et le Secrétariat d'État aux migrations (SEM). Des violences qui impactent tant les exilé·exs que les employé·exs qui travaillent dans les Centres fédéraux d'asile (CFA).

Dès 2018 et l'ouverture du CFA de Boudry, les organisations signataires neuchâtoises ont eu connaissance de nombreuses situations de violence et de souffrance en relation avec l'accueil des requérant·exs d'asile. Les CFA sont des boîtes noires génératrices de violences directes et indirectes. Les réfugié·exs y subissent des conditions de vie indignes alors que les sociétés commerciales, ORS¹, Protectas et Securitas principalement, imposent des conditions de travail inacceptables à leurs employé·exs. Cette violence institutionnelle est le fruit de décennies de politiques fédérales toujours plus restrictives en matière de procédures, de droit d'asile et de budgets alloués. Les forces, les ressources et les bonnes volontés des un·exs et des autres peinent à combattre un système figé qui conduit inévitablement à la maltraitance.

Pour les résident·exs des CFA

Les conditions de vie carcérales dans les CFA font l'objet d'une réglementation interne et externe abondante, pour ne pas dire pléthorique. Ainsi séjourner dans un CFA contraint les requérant·exs d'asile à se retrouver :

- **Isolé·exs** : Les CFA sont localisés en périphérie ou en pleine campagne. Ils sont peu voire pas du tout desservis par les transports publics et leur accès est très limité. A Boudry, un unique ticket est distribué par semaine pour les zones 10 et 11.
- **Entassé·exs** : Dortoirs de 6 à 21 personnes composés de lits superposés sans rideaux. Plusieurs familles logées dans une seule chambre. Peu de pièces communes, de tailles insuffisantes. Sur l'ensemble de la Suisse, manque important d'hébergement en CFA : même lorsque lorsqu'il y a statistiquement peu de demandes d'asile, le SEM héberge en nombre et durant plusieurs mois des personnes dans des bunkers

¹ Concernant ORS, il est à noter que cette entreprise a été intégrée au Groupe Serco. Ce groupe britannique est spécialisé dans les services et la gestion d'établissement et d'infrastructures notamment de prisons, de centres de détention, de santé etc. Serco est un exemple criant et inquiétant de la place de plus en plus importante d'entreprises privées dans la gestion de tâches de services publics. Cette internationalisation capitaliste via la privatisation des services publics constitue l'une des sources essentielles d'un modèle de gestion par rationalisation à l'extrême des coûts au profit d'actionnaires loin des perspectives d'une saine gestion publique. Cette baisse continue de moyens à disposition atteint aux conditions de vie des usager·ère·s de ces services essentiels.

souterrains, dans des salles multisports sans chambres séparées et dans des casernes militaires.

- **Enfermé·exs** : Les sorties ne sont autorisées qu'entre 9h et 18h-19h (21h dans quelques rares CFA), sous peine de sanction en cas de non-respect du couvre-feu. Des grillages, parfois même des barbelés entourent les bâtiments surveillés par des agent·exs de sécurité. La durée de séjour dans les CFA est de 140 jours maximum, mais cette durée est régulièrement dépassée.
- **Fouillé·exs et contrôlé·exs** : fouille corporelle et des affaires personnelles à chaque entrée et sortie du CFA, soit plusieurs fois par jour, même pour les enfants dès 12 ans. Fouilles régulières dans les chambres. De nombreux aliments sont interdits dans les CFA, dont les produits laitiers par exemple. Interdiction aussi de nombreux objets, comme un haut-parleur ou une pince à épiler. Des cartes d'accès au centre de différentes couleurs doivent être échangées et montrées au personnel de sécurité constamment, même pour les repas.
- **Réprimé·exs** : Diverses sanctions sont appliquées, non pas pour des délits pénaux mais pour de simples infractions au règlement du centre. Il y a l'interdiction de sortie du centre pendant 24 heures au moins, le retrait de l'argent de poche et des billets de transports publics, l'exclusion du centre jusqu'à 3 jours et 3 nuits – sans argent ni billets de transports donc – et le placement dans le centre pour résidents dits « récalcitrants » des Verrières. Les sanctions sont arbitraires, aucune définition de quelle sanction est appliquée à telle ou telle infraction n'existe à notre connaissance.
- **Négligé·exs médicalement** : D'une part, les soins infirmiers sont dispensés par ORS, une entreprise privée qui vise le profit avant tout. D'autre part, le SEM restreint les soins médicaux dans le but de réaliser des économies, quand bien même les requérant·exs d'asile sont affilié·exs à des caisses maladies.
- **Contraint·exs à la pauvreté** : Les résident·exs ont droit à CHF 21 par semaine pour couvrir l'ensemble des besoins complémentaires : snacks et boissons, transports, cigarettes, autres vêtements ou produits d'hygiène, etc. Une somme dérisoire, qui n'a pas augmenté depuis les années 1990. Les travaux d'utilité publique (TUP) sont rémunérés 2,30 CHF par heure de travail, si l'on comptabilise les heures de bénévolat.
- **Discriminé·exs** : Les personnes originaires du Maghreb sont victimes de traitements différenciés de la part de la majorité du personnel des CFA : davantage fouillées et sanctionnées, plus de violence physique, des insultes et des propos rabaisant à leur encontre. Elles sont aussi laissées pour compte, sans possibilité de participer à la vie des CFA. Leur procédure d'asile est spécifique : dite « en 24 heures », elle n'examine pas réellement les motifs de fuite et entrave le droit à une défense juridique correcte.
- **Déscolarisé·exs** : Les heures de cours octroyées aux enfants résidents sont en deçà des minimaux fixés pour les écolier·ière·exs dans les cursus cantonaux habituels. En sus, les enfants résidents des CFA sont scolarisés à l'interne des centres dans la majorité des cas limitant les échanges entre enfants. Le statut juridique d'un enfant ne devrait pas influencer sur les obligations en matière éducative des Cantons et de la Confédération. Cela constitue une violation des traités internationaux auquel la Suisse a adhéré.

Pour les employé·exs :

Les conditions de travail sont largement conditionnées par le modèle de sous-traitance qui a été choisi. Dans les faits, à l'exception des tâches procédurales effectuées par le SEM, des entreprises privées sont mandatées pour l'encadrement sécuritaire, logistique et administratif ainsi que l'animation et les soins infirmiers. Tous ces acteurs ont postulé dans le cadre d'appels d'offre dans une logique connue de « réduction des coûts » et de compétitivité commerciale. Ce modèle de sous-traitance a conduit à la transmission de tâches essentielles effectuées par l'État à des acteurs privés. Les conséquences de ces privatisations sur les travailleur·euse·exs sont connues : baisse des rémunérations, augmentation de la charge de travail, baisse de la qualité des prestations fournies. S'agissant des associations mandatées pour la défense juridique, elles subissent des

pressions financières importantes de la part du SEM et travaillent dans des conditions temporelles extrêmement tendues.

Afin de remplir ces tâches, les engagements se succèdent face un turnover et un absentéisme importants qui résultent des conditions de travail délétères qui prévalent dans les CFA. Ainsi, nous avons eu à connaître des situations nombreuses et problématiques :

- **Qualité de vie** : les horaires sont inconstants, souvent modifiés pour faire face aux absences ou au manque de personnel. Les congés réguliers ne sont pas toujours octroyés. Face aux difficultés d'engagement, les travailleur·euses proviennent d'espaces géographiques toujours plus éloignés de leur lieu d'engagement.
- **Formation** : les travailleur·euses engagé·es ne disposent pas toujours des qualifications nécessaires pour effectuer les tâches dans un contexte multiculturel complexe en lien avec des personnes en souffrance atteintes par leur exil. La formation continue est minimum si tant est que l'engagement professionnel ait duré assez longtemps pour pouvoir en bénéficier. Le manque de connaissances professionnelles nécessaires est aussi une souffrance pour les employé·es qui ne possèdent pas les outils nécessaires pour faire face à certaines situations, telles que les violences interpersonnelles, les tentatives de suicide et suicides² ou les violences sexistes et sexuelles.
- **Rémunération** : les salaires pratiqués par les entreprises sous-traitantes sont largement inférieurs au reste du marché de l'emploi. Il n'existe aucune reconnaissance des diplômes, pas même d'annuités basées sur l'âge ou l'expérience.
- **Stress** : la logique commerciale des entreprises de sécurité et d'encadrement conduit à minorer les ressources disponibles pour effectuer les mandats délivrés par la Confédération. Les tâches à effectuer sont importantes et peuvent conduire à des atteintes physiques et psychiques pour les employé·es submergé·es.
- **Racisme** : les atteintes à caractère raciste ne touchent pas uniquement les résident·es. plusieurs cas de racismes entre employé·es sont à déplorer.
- **Perte de sens** : de nombreux témoignages d'employé·es font état d'une désillusion importante après leur engagement dans les CFA. Convaincu·es lors de leur engagement de servir à un accueil digne et respectueux et de s'investir en ce sens, le personnel se retrouve au sein d'une structure dont la finalité est abrupte et absurde.

Les résident·e·s des CFA n'en sont pas réduits au statut de victimes. Certain·es luttent et dénoncent le fonctionnement inadapté des CFA, mais il leur est difficile de se faire entendre par la population et les médias. C'est en solidarité avec elleux que nous dénonçons aujourd'hui la violence des conditions et du fonctionnement des CFA.

Au vu de ces constats, nous réclamons des changements immédiats :

- **La fermeture des CFA dans les immenses structures actuelles, au profit d'appartements et de petits foyers.** La promiscuité est source de tensions, elle nuit à la santé et à la sécurité. Les structures actuelles empêchent l'indépendance des résident·e·s.
- **La scolarisation de tous les enfants dans des écoles publiques.**
- **La gestion des hébergements et l'accompagnement des requérant·e·s doivent être effectués par du personnel formé en travail social.** Ni par le SEM, ni par des sociétés privées à caractère commercial. Nous exigeons un accueil digne qui apporte un soutien à l'autonomie et à la santé psychologique.

² En avril dernier, deux requérants d'asile se sont suicidés dans des CFA au Tessin.

- **L'arrêt immédiat de toutes les sanctions, la flexibilité des horaires et la suppression de ces règlements insensés. L'arrêt des transferts** incessants entre les différents centres.
- **L'autorisation de travailler, des rétributions correctes** pour les travaux d'utilité publique et une somme digne d'argent de poche.
- **Une prise en charge médicale de qualité** qui ne soit pas soumise à des restrictions de la part du SEM.
- **Une application stricte de la réglementation fédérale en matière de droit du travail** qui protège les employé·exs notamment le contrôle des conditions de travail par les organes cantonaux compétents.

Nous disons non à ce système. Un changement de paradigme complet est nécessaire. Les CFA normalisent l'encampement et des restrictions racistes d'accès aux droits basées sur son statut de séjour et sa nationalité. A Genève s'ouvre cette semaine le CFA du Grand-Saconnex, un centre de renvoi, littéralement sur le tarmac de l'aéroport, entouré de barbelés, avec un bruit d'avion constant qui empêchera les fenêtres de s'ouvrir. Comment peut-on considérer cet endroit comme adapté à l'hébergement humain ? L'asile n'est pas un problème ou une menace. Les personnes en exil doivent être soignées, protégées et accueillies avec solidarité.

Les présentes revendications seront transmises au SEM et aux autorités cantonales neuchâteloises.

Témoignages

Ces témoignages ont été récoltés par des membres de Droit de rester Neuchâtel et de l'USCN. Nous les diffusons avec l'accord des personnes concernées. Nous saluons le courage dont ont fait preuve les personnes qui ont accepté de témoigner tant leur parole est silencieuse.

Les témoignages récoltés seront publiés régulièrement sur la page *Instagram* **@parolesdescentres** ainsi que sur le site *renverse.co*.

*"Le plus dur, c'était le silence.
Beaucoup de requérants d'asile
n'osaient pas parler. Ils avaient
peur que leurs plaintes soient mal
vues et que cela mette en danger
leur demande d'asile. Alors, ils
souffraient en silence."*

Ancien-nex résident-ex du CFA de Boudry

@parolesdescentres

*"On a eu un seul cours, c'était sur
la gestion de conflits, et là il y
avait peut-être une petite partie
sur le suicide, mais on n'a pas
forcément été formés, on fait des
exercices ou des choses vraiment
pour pouvoir soutenir enfin ouais
soutenir ces cas-là."*

Ancien-nex employé-ex d'ORS

@parolesdescentres

"Une population qui est clairement mise de côté, je trouve, dans le centre, c'est beaucoup les maghrébins. Personne ne veut les prendre en activité, personne ne veut entrer dans les chambres ou juste être là avec eux."

Ancien employé d'ORS

@parolesdescentres

"Demandes aux qataris ce qu'ils pensent des algériens? Poubelles maghrébines !" (avec accent arabe simulé)

Discussion entre deux employés de sécurité dans un CFA enregistrée dans une salle de pause

@parolesdescentres

Ressources documentaires

[CFA du Grand-Saconnex, un centre de renvoi s'installe à Genève](#), asile.ch, 13 juin 2025

[Rapport de la Commission nationale de prévention de la torture \(CNPT\) au Secrétariat d'État aux migrations \(SEM\) sur ses visites dans les centres fédéraux d'asile \(CFA\) de la région d'asile Suisse romande de février à juin 2024](#), 31 mars 2025

[Elle refuse de séparer l'humain des soins](#), Echo magazine, 12 mars 2025

[Trödelnde Staatsanwaltschaften: Ein Freipass für Gewalttäter](#), Woz, 7 février 2025

[Sécurité dans les Centres fédéraux d'asile : discussion au Conseil des États](#), CSP Genève et asile.ch, 12 décembre 2024

[Centres fédéraux d'asile, mieux protéger les droits des enfants](#), Amnesty International, 22 octobre 2024

[Quatre agents d'un CFA condamnés pour mise en danger de la vie d'un requérant d'asile](#), asile.ch, 16 juin 2023

[Before we die – Projet Evasions, Âama](#), 25 janvier 2023

[Violences dans les CFA | S'il n'est pas systématique, le problème reste systémique](#), asile.ch, 20 octobre 2022

[Asile, une industrie qui dérape](#), Temps présent, RTS, 17 février 2022

[INÉDIT - Immersion dans la loge des agent-es de sécurité du CFA de Boudry](#), asile.ch, 30 juin 2021

[« Je demande que les requérants d'asile soient traités comme des êtres humains » : Violation des droits humains dans les centres fédéraux d'asile suisses](#), Amnesty International, 19 mai 2021

Vivre dans l'attente : mon parcours dans les centres d'asile en Suisse

Par Irakoze Aboubakar (nom d'emprunt), demandeur d'asile burundais

L'arrivée en Suisse – entre choc et désillusion

Le 2 août 2022, je suis arrivé dans un centre d'asile à Zurich. J'étais plein d'espoir, mais aussi très fatigué par le voyage. Je croyais que j'allais enfin trouver un peu de paix. Mais dès la première heure, j'ai compris que la vie dans les centres d'asile ne serait pas facile.

Dans la salle d'attente du centre de Zurich, il y avait plus de 50 personnes. Nous avons attendu de 11h du matin jusqu'à 18h sans recevoir à manger. J'étais choqué. Autour de moi, des enfants pleuraient. J'ai vu des pères se faire fouiller de manière très intrusive, y compris dans les parties intimes. C'était humiliant. Ces images m'ont blessé profondément.

Le lendemain, le 3 août, on m'a transféré au centre de Boudry, à Neuchâtel. On m'a donné un billet de train et une carte Google Maps pour m'y rendre, sans aucune aide. Je ne connaissais rien aux trains suisses. J'ai mis cinq heures pour arriver.

Quand je suis arrivé à Boudry à 15h, j'ai encore attendu dans une salle remplie de monde. Là, une autre scène m'a brisé le cœur : une petite fille de deux ans travaillait avec sa maman dans une salle a mangé d'asile pour gagner quelques francs. Elle pleurait, mais sa maman ne pouvait pas la laisser seule dans leur chambre, car elle partageait la pièce avec plus de trois familles. C'était le premier jour d'une longue tristesse.

Vivre à Boudry – entre contrôle, peur et silence

À 22h ce soir-là, on m'a donné une chambre avec sept autres personnes. On m'a dit que c'était une "chambre VIP", car d'autres dortoirs avaient jusqu'à 16 personnes. Même avec moins de monde, il était difficile de dormir ou de se sentir en sécurité.

À Boudry, on vivait sous un contrôle constant. Chaque fois que je sortais ou rentrais dans le bâtiment, les agents de sécurité (Securitas ou Protectas) me fouillaient. Parfois plus de 20 fois par jour. Chaque jeudi, ils fouillaient nos chambres. Si tu avais un vêtement neuf sans facture, même s'il venait d'une association qui donne des habits aux réfugiés, tu étais traité comme un voleur.

On avait trois cartes d'identité en papier. Une pour manger, une pour sortir, et une carte rouge gardée par la sécurité. Sans carte, tu ne pouvais rien faire.

Le règlement était strict, presque comme en prison. À 23h, tout le monde devait être dans sa chambre. Après minuit, il était interdit de sortir, même pour fumer. Les douches n'étaient ouvertes que quelques heures par jour. C'était très difficile à vivre.

Mais le plus dur, c'était le silence. Beaucoup de requérants n'osaient pas parler. Ils avaient peur que leurs plaintes soient mal vues et que cela mette en danger leur demande d'asile. Alors, ils souffraient en silence.

Fribourg, Guglera, et les contradictions du système

Le 23 août, j'ai été transféré dans un autre centre, à Fribourg, à Guglera, Eicholz. Là-bas, c'était encore différent. Tout se passait dans un seul bâtiment : les dortoirs, les bureaux de l'administration, le médecin, et le service Caritas. On était tous enfermés ensemble. Il y avait plus de 500 personnes et un petit balcon d'à peine deux mètres. J'avais l'impression d'être en prison.

À Guglera, au moins, on pouvait dormir quand on voulait. Mais les familles souffraient encore plus que nous. Il manquait souvent des couches et du lait pour les bébés. Les assistants n'étaient pas toujours disponibles. Et pour aller à en ville c'était difficile, on vivait loin de l'arrêt de bus, il fallait marcher 20 minutes, parfois jusqu'à 40 minutes pour les personnes malades ou handicapées, car le chemin montait comme une colline.

En deux ans et demi, j'ai été dans cinq centres d'asile différents. Chaque centre a ses propres règles. Il faut toujours s'adapter, recommencer, comprendre de nouvelles choses. Ce n'est pas facile, même pour les plus forts.

Ce qui m'a le plus surpris, ce sont les contradictions. À Boudry et Guglera, on m'a dit que je ne pouvais pas entrer avec un couteau suisse, un coupe-ongles, du parfum ou un rasoir. Mais dans un autre centre, à La Poya (centre cantonal), tous ces objets étaient vendus sur place par le centre. Un même pays, un même système, mais des règles différentes d'un lieu à l'autre.

Conclusion : L'humanité oubliée

Aujourd'hui, je témoigne pour dire la vérité, pas pour me plaindre. Je sais que la Suisse aide beaucoup de personnes. Mais il faut aussi entendre les voix de ceux qui souffrent dans les centres. Il ne s'agit pas seulement de dormir et manger. Il s'agit de vivre avec respect, dignité et espoir.

Nous ne sommes pas des criminels. Nous sommes des hommes, des femmes, des enfants qui avons fui la guerre, la peur ou la misère. Ce que nous demandons, c'est juste un peu d'humanité.